BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 629

34 – HÉRAULT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

Ventes et cessions

441 537 719 RCS Montpellier.
CAPELLI TRANSPORTS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 500000.00 EUR.
Adresse : 47, Impasse Crèvecœur, 34200 Sète.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Par acte S. S. P signé électroniquement le 25/09/26, CAPELLI TRANSPORTS, S.A.S. au capital de 500.000 €., siège : 47 Imp. Crèvecoeur, 34200 SETE, 441.537.719 R.C.S. Montpellier, et MTR PRESTATIONS, S.A.S. au capital de 40.000 €., siège : 2620 Av. de Maurin, 34070 MONTPELLIER, 887.847.333 R. C.S. Montpellier, ont établi un projet de fusion par absorption de MTR PRESTATIONS par CAPELLI TRANSPORTS. MTR PRESTATIONS ferait apport à CAPELLI TRANSPORTS de la totalité de son actif évalué à 1.154.769 €., à charge de la totalité de son passif arrêté à 121.177 €., soit un apport net de 1.033.592 €. Pour rémunérer cet apport, CAPELLI TRANSPORTS augmenterait son capital de 470.938,90 €. La prime de fusion s'établirait globalement à 562.653,10 €. Le rapport d'échange des actions retenu est de 79 actions ordinaires de CAPELLI TRANSPORTS pour 500 actions de MTR PRESTATIONS. CAPELLI TRANSPORTS devant recevoir de MTR PRESTATIONS 671 de ses propres actions, lesdites actions seraient annulées par réduction du capital social de CAPELLI TRANSPORTS d'une somme de 500.000 €. correspondant à la valeur nominale des actions annulées, le capital devant être ainsi ramené de 970.938,90 €. à 470.938,90 €. Toutes les opérations effectuées par MTR PRESTATIONS depuis le 01/01/2026 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par CAPELLI TRANSPORTS. Le projet de fusion a été déposé le 25/09/26 au G.T.C. de Montpellier pour MTR PRESTATIONS et pour CAPELLI TRANSPORTS.